



Gemeng Käerjeng
Séance du conseil communal
du 28 mars 2023

Rapport sommaire de la séance du conseil communal du mardi, 28 mars 2023.

- Présents: Michel Wolter, bourgmestre, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Frank Pirrotte et Richard Sturm, échevins ; Yves Cruchten, Danielle Schmit, Joseph Hames, Arsène Ruckert, Guy Scholler, Nico Funck, Mireille Duprel, Anne Kihn et Patrick Ciuca, conseillers ; Jean-Marie Pandolfi, secrétaire communal.
- Excusés : Monique Thiry-De Bernardi (délégation de signature à Mireille Duprel) et Christian Kirwel (délégation de signature à Frank Pirrotte)

Début de la séance à 8h15

Séance publique

1. Communications du collège des bourgmestre et échevins

Bourgmestre Michel Wolter informe le conseil communal du plan de financement pluriannuel pour les années 2023 à 2023.

2. Politique

2.1. Décision de conférer le titre de citoyen d'honneur à Messieurs Günther Kellenreitner et Hans-Peter Weiler dans le cadre du jumelage des communes de Gaflenz et de Käerjeng

Monsieur Günther Kellenreitner, maire honoraire de la commune de Gaflenz, et Monsieur Hans-Peter Weiler, président du groupe de musique traditionnelle de Gaflenz, reçoivent le titre de citoyen d'honneur de l'ancienne commune de Clemency pour leurs services dans le cadre du jumelage de 42 ans entre Clemency et Gaflenz.

Approbation unanime.

Mairie :
24, rue de l'Eau
L - 4920 Bascharage

Adresse postale :
B.P. 50
L - 4901 Bascharage

2.2. Syndicats intercommunaux, établissements publics et autres organismes – Désignation d'un délégué

L'échevin Frank Pirrotte est nommé représentant de la commune de Käerjeng au conseil d'administration du syndicat intercommunal de la HPMA, vu que la récente nomination du conseiller Christian Kirwel n'est pas recevable pour incompatibilité avec sa fonction de directeur des Hôpitaux Robert Schuman.

Approbation unanime.

3. Administration générale

3.1. Convention Office social Käerjeng – Approbation

Bourgmestre Michel Wolter explique brièvement les modifications de la convention de cette année. Entre autres choses, il y a une augmentation de 50% du ratio du personnel.

Approbation unanime.

3.2. Convention Club Senior Prënzebiërg pour l'année 2023 – Approbation

L'échevine Josée-Anne Siebenaler-Thill revient brièvement sur les détails de la convention annuelle avec le Club Senior Prënzebiërg.

Approbation unanime.

3.3. Convention services pour jeunes 2023 – Approbation

Approbation unanime.

3.4. Annexe à la convention Esch2022 – Approbation des modifications

Approbation unanime.

3.5. Contrats de bail concernant la location de parcelles sur le site de la cité jardinière – Approbation

Quatre nouveaux baux ont été signés par le collège échevinal avec les locataires respectifs.

Approbation unanime.

4. Aménagement communal et environnement

4.1. Convention « Klimabündnis Lëtzebuerg / Alliance pour le climat Luxembourg » – Approbation

La conseillère Anne Kihn explique les détails de la nouvelle convention dans le cadre de la «Lëtzebuerg Climate Alliance».

Approbation unanime.

4.2. Convention-cadre « SuperDrecksKëscht » – Approbation

L'échevine Josée-Anne Siebenaler-Thill présente les détails de la convention-cadre qui régit la coopération entre l'ECO-Center et la SuperDrecksKëscht.

Approbation unanime.

4.3. Convention concernant l'aménagement d'un trottoir et pose de réseaux devant des terrains non bâtis dans le chemin d'Arlon à Clemency

La convention régleme la participation financière des propriétaires fonciers à la pose des réseaux souterrains et à l'aménagement d'un trottoir le long des zones aménageables.

Approbation unanime.

4.4. Projet d'aménagement particulier « Centre pour jeunes » à Bascharage – Vote

Le projet d'aménagement particulier est présenté par l'architecte communale Carole Juttel.

Approbation unanime.

4.5. Lotissement d'une parcelle sise à Bascharage, 80, rue des Prés (section BC de Bascharage) – Numéro cadastral 420/6609 – Approbation

Une maison unifamiliale doit céder la place à deux maisons jumelées.

Approbation unanime.

- 4.6. Lotissement d'une parcelle sise à Clemency, 49, rue de Grass (section CA de Clemency – Numéro cadastral 527/3214) – Approbation

Une maison unifamiliale doit céder la place à deux maisons jumelées.

Approbation unanime.

5. Finances communales

- 5.1. Budget extraordinaire 2023 – Crédit spécial de 220.000 € sous 4/470/212000/99001 – Remboursement partiel de droits de superficie

Approbation unanime.

- 5.2. Arrêt provisoire du compte administratif de l'exercice 2021

Approbation par 9 voix pour (CSV, déi gréng, indépendant) et 6 voix contre (LSAP, DP).

- 5.3. Arrêt provisoire du compte de gestion de l'exercice 2021

Approbation unanime.

6. Projets et devis

- 6.1. Budget extraordinaire – 4/831/221311/15008 – Hall polyvalent à Clemency – Approbation d'un devis supplémentaire

L'architecte communal Paul Scharlé présente le devis supplémentaire de 2.800.000 €, principalement dû au coût des matériaux dans le secteur du bâtiment.

Approbation unanime.

- 6.2. Budget extraordinaire – 4/912/221311/17003 – Nouvelle école préscolaire avec maison relais à Bascharage – Approbation d'un devis supplémentaire

L'estimation de surcoût de 2.000.000 €, également nécessaire en raison de l'inflation dans le secteur de la construction, est expliquée en détail par Monsieur Paul Scharlé.

Approbation unanime.

- 6.3. Budget extraordinaire 4/626/221313/18002 – Réaménagement du cimetière à Bascharage – Construction d'une rampe d'accès au cimetière à Bascharage - Approbation du projet avec devis

Le point a été retiré à l'unanimité de l'ordre du jour d'aujourd'hui en raison d'un document manquant.

7. Personnel communal

- 7.1. Création d'un poste d'artisan DAP pour les besoins du service mécanique

Approbation unanime.

8. Règlementation communale

- 8.1. Adaptation du prix du repas sur roues

Selon la hausse de prix chez le fournisseur Servior, le tarif sera porté à 12,62 € par repas livré à partir du 1^{er} avril 2023.

Approbation unanime.

- 8.2. Tarif d'inscription à la formation de « baby-sitters » à partir de la session 2024, article budgétaire 2/249/706090/99001

Les frais de participation aux cours de baby-sitting sont fixés à 10 €.

Approbation unanime.

- 8.3. Tarifs pour la location de matériel divers aux associations locales, article budgétaire 2/831/708220/99001 – Modification

Monsieur Bern Birsens, chef du Service des relations publiques, présente la nouvelle réglementation tarifaire.

Approbation unanime.

8.4. Modification du règlement général de la circulation de la commune de Käerjeng

L'ingénieur communal Alain Blasen explique brièvement la modification qui ne concerne que le déplacement d'un passage piéton.

Approbation unanime.

9. Règlements temporaires de la circulation édictés par le conseil communal

10. Règlements temporaires de la circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation

11. Commissions consultatives

11.1. Composition de la commission scolaire – Modification

Monsieur Roland Flenghi remplace Monsieur Eric Hames au poste de représentant des parents de l'école primaire de Bascharage.

Approbation unanime.

12. Vie associative

12.1. Statuts de l'association « FitBike » – Prise de connaissance

Approbation unanime.

13. Questions et réponses

Séance à huis clos

14. Personnel communal

Fin de la séance : 10h20.